Commune de

LES BRESEUX

Elaboration du

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.1c. Plan de zonage

Partie centrale - prescriptions non représentées

1/2000e

ENQUETE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date du et jour, Le: 06 mai 2024 Le Maire,	Elaboration P.L.U. prescrite le :	15 septembre 2021
	P.L.U. arrêté le :	06 mai 2024
	Arrêté d'enquête publique du :	xx/xx/xxxx
	Enquête publique du : au :	xx/xx/xxxx xx/xx/xxxx
Pour copie conforme Le Maire,	P.L.U. approuvé le :	xx/xx/xxxx

Bureau Natura

Environnement Urbanisme

Légende

Zones du PLU :

- U - Zone urbaine mixte
- Uj - Secteur de parc, verger, coeur d'îlot à préserver pour des raisons historiques, paysagères ou liées au maintien de coupures vertes urbaines
- 1AU - Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation à vocation dominante d'habitat
- A - Zone agricole
- An - Secteur de la zone agricole strictement protégé pour des motifs d'ordre écologique et/ou paysager
- N - Zone naturelle

A titre indicatif, sont repérés les périmètres de réciprocité et bâtiments agricoles :

Bâti agricole

- E - Elevage
- S - Stockage divers

Périmètres de réciprocité agricole
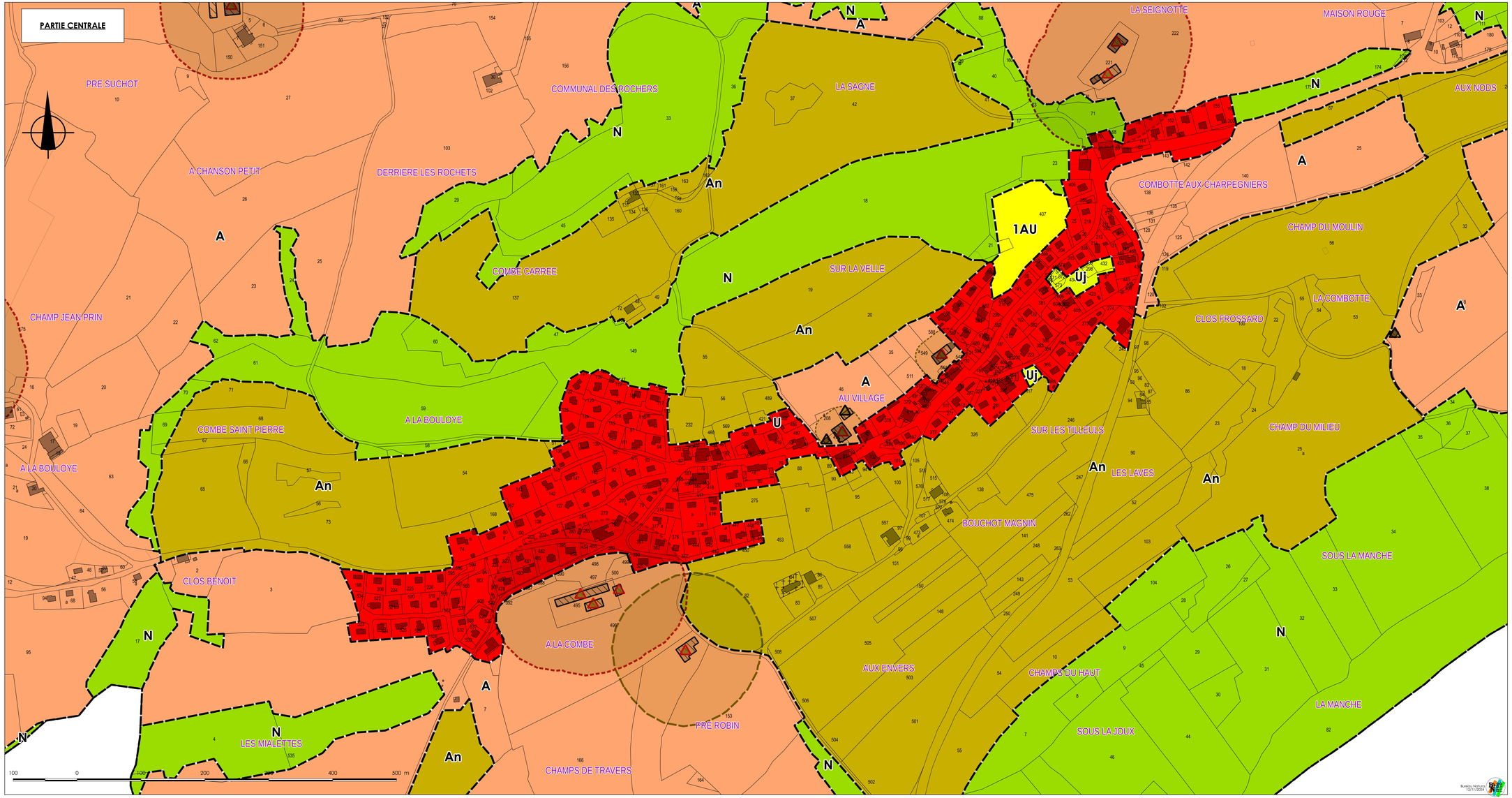
- ICPE100m
- RSD100m
- RSD25m